

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA
JUSTICE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

du 7/03/1984
E C R E T N° 80/109 /MTJ-DGTFP-DFF
Portant intégration et nomination de
Monsieur BOUKOULOU Henri, dans les
cadres de la catégorie A, hiérarchie I,
des Services administratifs et Finan-
ciers (SAF) Administration Générale.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/ I S A S

Vu la Constitution du 8 juillet 1979 ;

Vu la loi 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des
fonctionnaires ;

Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règle-
ment sur la solde des fonctionnaires ;

D. B.

Vu le décret 62/130/MF du 9.5.1962 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires ;

Vu le décret 62-426 du 29.12.1962 fixant le statut
des cadres de la catégorie A des Services Administratifs ;

Vu le décret 62/195 du 5.7.1962 fixant la hiérarchi-
sation des diverses catégories des cadres ;

Vu le décret 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories
et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3.2.1962
portant statut général des fonctionnaires ;

Vu le décret 63/81/FP-BE du 26.3.1963 fixant les con-
ditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que
doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses
articles 7 et 8 ;

Vu le décret 67/150/FP-BE du 24.2.1967 réglementant
la prise d'effet du point de vue des actes réglementaires rela-
tifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière
et reclassements ;

D.C.F.

Vu le décret 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du décret 62/196/FP du 5.7.1962 fixant
les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

Vu le décret 79/154 du 4.4.1979 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret 79/155 du 4.4.1979 fixant la composition
des Membres du Conseil des Ministres ;

Vu la lettre n° 4228/MEN-DOC du 23.11.1979 du Directeur
de l'Orientation et de la Coopération, transmettant le dossier
de l'intéressé.

S.G.F.

.../...

D E C R E T

Article 1er : En application des dispositions du Décret N° 62-426 du 29.12.1962 susvisé, Monsieur BOUKCULOU Henri, né le 30.11.1950 à Mouyondzi titulaire d'un Doctorat 3ème Cycle en Sciences Sociales du Développement délivré par l'Université des Sciences et Techniques de LILLE (FRANCE) est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I, des Services Administratifs et Financiers (SAF) Administration Générale, et nommé au grade d'Administrateur de 2° échelon stagiaire, indice 890.

Article 2 : L'intéressé est mis à la disposition du Ministère du Plan.

Article 3 : Le présent Décret qui prendra effet à compter de la date de sa signature, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville le 7 Mars 1980

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA

Le Ministre du Plan

Pierre MOUSSA

Le Ministre des Finances

Henri LOPES

Le Ministre du Travail

Victor TAMBA-TAMBA

Ampliations :

JORPC..... 1
DGI/FP/DFP..... 3
DFP-B/ST..... 2
D.B..... 3
D.C.F..... 2
MIN. PLAN..... 3
S.G.F..... 2

SGCM/BC..... 2
DOSSIER..... 3
INTERESSE..... 1